



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 30 septembre 2022

EXERCICE DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE UNE POLLUTION MARITIME

ORSEC POLMAR - Terre à Criel-sur-Mer

Sous le pilotage de la préfecture de la Seine-Maritime, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime (DDTM 76), avec le concours de la Direction Interrégionale de la Mer Manche Est-mer du Nord (DIRM MEMN) et de la commune de Criel-sur-Mer, organise **jeudi 6 octobre 2022, de 13h30 à 18h00 un exercice départemental de lutte contre une pollution maritime**, en présence du CEDRE (expert international en pollutions accidentelles des eaux).

Cet exercice permettra d'une part de tester l'articulation du dispositif départemental de planification (ORSEC POLMAR Terre) avec le plan communal de sauvegarde (PCS) de la commune de Criel-sur-Mer et la mise en place du dispositif de protection de la basse-vallée de l'Yères à savoir la pose d'un barrage « à façon¹ » pour vérifier son efficacité. D'autre part, il permettra de former une majorité de personnes susceptibles d'intervenir sur un chantier de nettoyage de polluant et de mettre en œuvre les différents matériels de lutte contre une pollution maritime.

Un **rendez-vous presse** se tiendra de **15h00 à 15h45** afin d'approcher les différents ateliers mis en place. Ce rendez-vous est fixé sur le parking de la plage de Criel-sur-Mer.

La Manche est une zone d'activités maritimes denses, elle représente un lieu de transit obligatoire pour les navires circulant entre l'océan Atlantique et la mer du Nord. Le trafic maritime en Manche est sans équivalent dans le monde et représente près de 20 % du trafic mondial (trafic tant longitudinal que transversal). Ainsi, environ 200 navires par jour transitent dans le dispositif de séparation du trafic situé au large de nos côtes (représentant des millions de tonnes de produits dangereux (source CROSS Jobourg) dont une majorité d'hydrocarbures mais également de nombreux autres polluants.

Page1/2

1 Un barrage « à façon » désigne un dispositif conçu et fabriqué sur le site à l'aide de matériaux disponibles localement, généralement peu onéreux

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

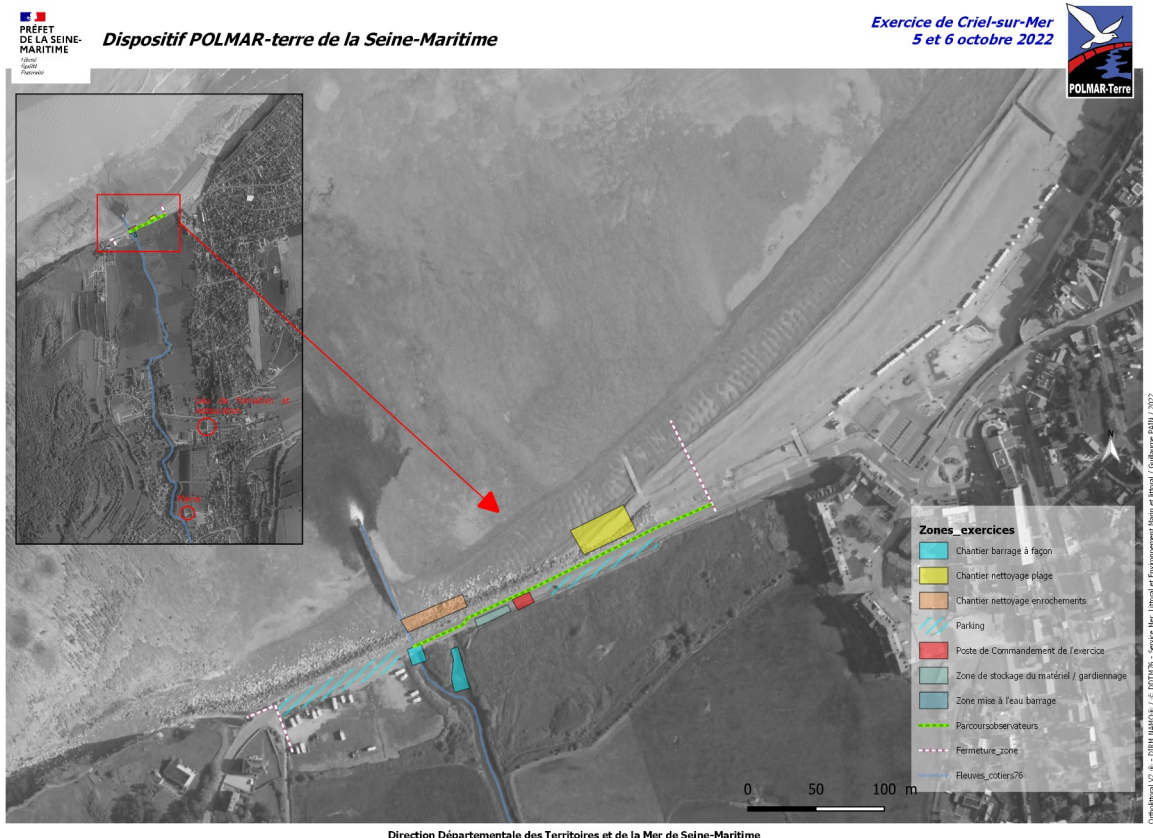
Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Il faut y ajouter un trafic transversal qui assure la desserte des complexes industrialo-portuaires des ports de Rouen et du Havre ainsi que le trafic de passagers avec la Grande-Bretagne au départ du Havre et de Dieppe et les chantiers éoliens offshore.

Il est donc nécessaire, au niveau local, de prévenir les risques de pollution en préparant les dispositifs à mettre en place à proximité des zones les plus vulnérables et de former les personnels à l'utilisation des matériels de lutte à terre de façon régulière.

Dans le département de la Seine-Maritime, conscient de cette exposition face à ces risques, ce type d'exercice est réalisé tous les 3 ans.



Page2/2

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex